

**Décision portant nomination du jury pour les concours externes de recrutement d'adjoints techniques principaux de recherche et de formation de 2ème classe, branche d'activité professionnelle G (Patrimoine immobilier, Logistique, Restauration et Prévention), emploi-type Électricien-ne courants fort ou faible, session 2019, dans les académies de NANTES et POITIERS.**

Le président de l'Université de Poitiers,

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation et aux règles de désignation des jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2011 relatif aux règles de composition des jurys et aux modalités de désignation des experts susceptibles de siéger dans les jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 19 mars 2019 autorisant au titre de l'année 2019 l'ouverture de concours pour le recrutement d'adjoints techniques principaux de recherche et de formation de 2ème classe ;

Vu l'arrêté du 1er avril 2019 fixant les dates, modalités et conditions d'organisation en commun des recrutements des adjoints techniques principaux de recherche et de formation de 2ème classe dans les académies de NANTES et POITIERS, au titre de l'année 2019 ;

**DÉCIDE :**

Article unique : Sont nommés membres du jury pour les concours externes de recrutement d'adjoints techniques principaux de recherche et de formation de 2ème classe dans la branche d'activité professionnelle G (Patrimoine immobilier, Logistique, Restauration et Prévention), emploi-type Électricien-ne courants fort ou faible, au titre de l'année 2019, dans les académies de NANTES et POITIERS :

Monsieur BERTO Jean Luc, technicien de recherche et de formation classe exceptionnelle, président, Université de Poitiers, Poitiers.

Monsieur DUPONT Eric, adjoint technique de recherche et de formation principal de 1ère classe, expert, Université de Tours, Tours.

Monsieur CHAUSSEBLANCHE Cédric, ingénieur d'études de classe normale, Centre régional des oeuvres universitaires et scolaires de Nantes Pays de la Loire, Nantes.

Madame POTIER Christelle, attachée d'administration de l'Etat, Université de Poitiers, Poitiers.

Madame MONNOT Marie, technicienne de recherche et de formation, Université de Nantes, Nantes.

Madame SOUCHET Mathilde, ingénieure d'études classe normale, suppléante, Université de Poitiers, Poitiers.

Fait à Poitiers, le 09/05/2019

Le président de l'université  
de Poitiers

Yves JEAN